

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Bordeaux, le 11 JUIN 2020

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire liée au COVID 19 a provoqué de lourdes pertes dans tous les secteurs économiques et la Région Nouvelle-Aquitaine s'est largement mobilisée à travers un plan d'urgence d'ampleur exceptionnel en abondant le Fonds National de Solidarité mis en place par l'Etat d'une part, et en mettant en place des mesures spécifiques avec ses partenaires (Fonds de Solidarité et de Proximité en faveur des commerçants, artisans, services de proximité et associations, fonds d'urgence pour les entreprises), d'autre part.

La Région Nouvelle-Aquitaine porte une attention particulière en direction des acteurs œuvrant dans l'approvisionnement de la restauration collective en denrées bio.

Je tenais à porter à votre connaissance la situation de ce secteur qui, à l'heure actuelle, n'est pas référencé parmi les secteurs sinistrés "faisant l'objet de restrictions législatives ou réglementaires particulières en raison de la crise sanitaire", comme le tourisme, la culture ou la restauration qui "continueront à bénéficier d'une prise en charge à 100%" du chômage partiel.

L'exemple de la Société Coopérative d'Intérêts Collectifs, Mangeons Bio Ensemble, située à Bressuire dans les Deux-Sèvres, en est tout à fait représentative puisque son niveau d'activité a chuté de 80%.

Cette SCIC distribuait avant la crise des produits bio locaux vers 230 sites de restauration dans la moitié nord de la région.

A l'échelle nationale, le Réseau Manger Bio (RMB) est constitué de 20 regroupements de producteurs bio, pour un chiffre d'affaires annuel en 2019 équivalent à 40 M€. Cela représente également une centaine d'emplois directs et plusieurs centaines d'exploitations agricoles bio mobilisées pour répondre aux objectifs de la loi Egalim.

J'en appelle donc à votre bienveillance à l'égard de ce secteur particulièrement affecté afin qu'il puisse rebondir dans les meilleures conditions possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Alain ROUSSET

- Copie à : Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances